



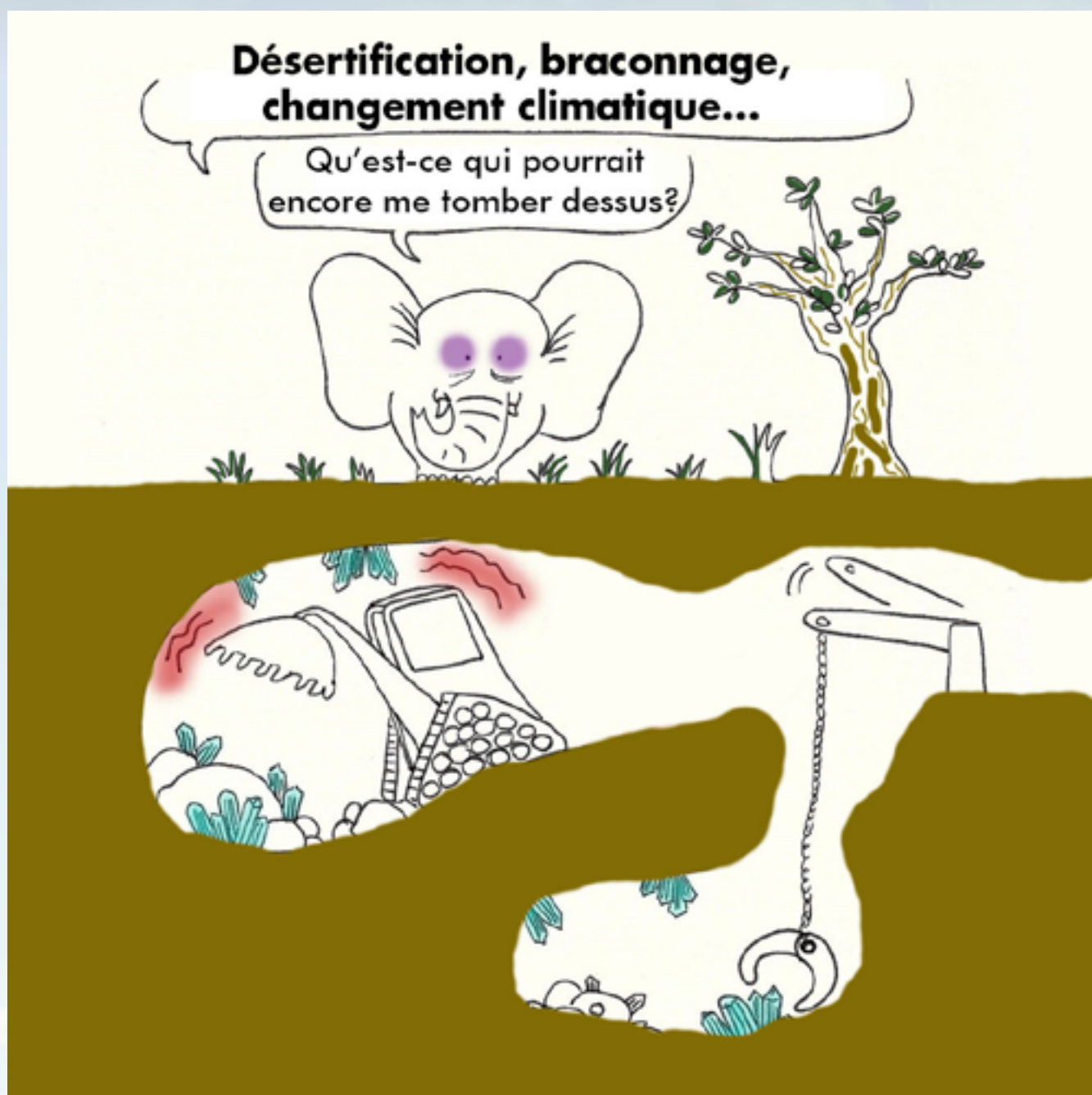
# Nouvelles des aires protégées d'Afrique

#157, novembre 2021 — [www.papaco.org/fr](http://www.papaco.org/fr)

Edito

## APRÈS LA COP 15 EN CHINE, L'ESPOIR EST-IL PERMIS ?

Dessin : Lyse Mauvais



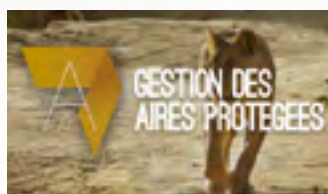
# MOOC Conservation

## LES MOOC

**Session lancée.** La nouvelle session des MOOC est lancée, les mêmes cours sont disponibles. Si vous êtes déjà inscrit, il suffit de reprendre les cours - les examens ont été réinitialisés. Si vous n'êtes pas inscrit, créez un compte et inscrivez-vous au cours qui vous intéresse.

**Session en cours :** 1 sept. au 19 déc. 2021 (minuit).

**Inscriptions aux MOOC :** [mooc-conservation.org](http://mooc-conservation.org).



**MOOC**  
conservation

## LES ESSENTIELS

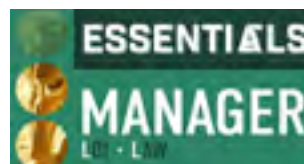
**Examens réinitialisés.** En début de chaque session, nous réinitialisons les notes des Essentiels. Si vous n'avez pas réussi à obtenir l'attestation, vous avez donc la possibilité de retenter votre chance.

**Qu'est-ce que c'est ?** Ces Essentiels sont des formations courtes adaptées aux profils professionnels d'acteurs impliqués dans la gestion d'aires protégées, selon le niveau de responsabilités. **Les Essentiels sont disponibles tout le long de l'année.**



### ESSENTIEL RANGER

Pour les professionnels d'AP qui appliquent les décisions et assurent la mise en œuvre pratique des activités sur ces territoires.



### ESSENTIEL MANAGER

Pour les professionnels d'AP devant planifier, encadrer et évaluer le travail des rangers.

→ **MANAGER LOI :** s'occupe essentiellement de l'application des lois et secondairement la valorisation de l'AP et de ses ressources naturelles.



### → MANAGER RECHERCHE :

s'occupe essentiellement des activités de recherche, suivi évaluation et suivi écologique.



### ESSENTIEL LEADER

Destiné aux acteurs qui influencent plus largement

le contexte de la gestion des AP, sans nécessairement travailler directement au sein d'une AP.

Certificat en ligne en conservation des aires protégées

**Prochain examen : 15 décembre 2021.**

**Candidatez : remplissez le formulaire ici.**

**De quoi s'agit-il ?** Ce certificat n'est pas une attestation de réussite. Il est délivré par l'Université Senghor d'Alexandrie. Pour pouvoir passer l'examen, il faut avoir validé (les conditions sont sur [mooc-conservation.org](http://mooc-conservation.org)) :

- les 6 premiers MOOC du Papaco (GAP, SE, LOI, SP, VAL et Tech, pas les Essentiels) ET ;
- l'un des trois MOOC de l'IFDD OU le MOOC Aires marines protégées.

# Ambassadeurs etc.

## RENCONTRE À L'UNIVERSITÉ DE LOMÉ

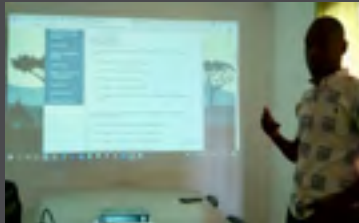
Par Koffi Valentin, ambassadeur au Togo



La rencontre organisée à l'Université de Lomé par Valentin, ambassadeur de MOOC-Conservation au Togo, a regroupé 36 personnes, membres de l'Association des Professionnels de Gestion et Conservation de la Biodiversité (APro-GCB) et des étudiants provenant de la Faculté des Sciences et de l'École Supérieure d'Agronomie de l'Université de Lomé. Cette rencontre a été l'occasion d'échanges sur le renforcement des capacités en matière de la conservation de la nature et des ressources biologiques et a permis à de nouveaux étudiants de rejoindre les MOOC et d'apprendre à naviguer sur la plateforme.

## RENCONTRE À LIBREVILLE

Par Hans Mak, ambassadeur MOOC-Conservation au Gabon



Il s'est tenu le samedi 9 Octobre 2021 à 13h, au siège de l'ONG KEVA INITIATIVE à Libreville, une rencontre des étudiants des MOOC du Papaco du Gabon. L'ambassadeur sortant Monsieur Brice Ulrich MAGANGA a honoré l'assemblée de sa présence pour accompagner le

nouveau ambassadeur dans la prise en main de ses fonctions, et surtout l'ensemble des étudiants, pour orienter et partager son expérience. La rencontre qui a mobilisé qu'une poignée des étudiants en présentiel et en ligne, portait sur l'ordre du jour

suivant :

- Les difficultés et préoccupations des étudiants sur les plateformes des MOOC,
- La prise en main et maîtrise des plateformes des MOOC par les étudiants, pour mieux passer leurs examens (Orientation sur les étapes à suivre depuis l'inscription jusqu'aux examens des modules, le respect des consignes, la stratégie de travail... etc.).

Les participants ont aussi évoqué les futures activités à mener, notamment :

- une rencontre avec l'école nationale des eaux et forêts (ENEF) du Gabon,
- une sortie de terrain avec les étudiants pour clore la session en cours
- la présentation des ambassadeurs de l'UICN-Papaco au profit des étudiants Gabonais inscrits, mais vivant hors du Gabon.

## DEUX NOUVEAUX AMBASSEURS À MADAGASCAR



Deux nouveaux volontaires viennent rejoindre les rangs des ambassadeurs de MOOC-Conservation : Sariaka Randrenalijaona et Desire Victor Gaius Ben-Besoa aideront notre ambassadeur actuel, Rahariniana Raymond Paul, dans sa mission de promotion des MOOC à Madagascar.

Diplômée en anthropologie biologique et évolution et enseignante de SVT, Sariaka sera en charge des étudiants de la région de Tananarive, tandis que Victor, étudiant de l'Université de Mahajanga et passionné d'herpétologie aidera les étudiants du nord-ouest de l'île.

**AMBASSEUR ?** Il s'agit d'un étudiant des MOOC du Papaco s'étant porté volontaire pour venir en aide aux étudiants de sa ville/région.

Liste complète : [ici](#).

Liste des ambassadeurs (cliquez sur leur nom pour leur envoyer un mail) :

- ➔ Bénin, Kévin
- ➔ Bouaké (Côte d'Ivoire), Bernadette
- ➔ Burkina Faso, Valéry
- ➔ Burundi, Léonidas
- ➔ Comores, Humblot
- ➔ Côte d'Ivoire, Mamadou

- ➔ Douala (Cameroun), Mathias
- ➔ Gabon, Brice
- ➔ Guinée (Conakry), Moussa
- ➔ Haïti, Talot
- ➔ Kara (Togo), Yenhame
- ➔ Kenya, James
- ➔ Kindu (RDC), Ohm
- ➔ Kinshasa (RDC), Emmanuel
- ➔ Kisangani (RDC), Richard
- ➔ Mali, Seydou
- ➔ Lomé (Togo), Valentin
- ➔ Lubumbashi (RDC), Albert
- ➔ Madagascar (Tana), Raymond
- ➔ Maroc, Rachid
- ➔ Mauritanie, Fall

- ➔ Niamey (Niger), Oumarou
- ➔ Nigeria, Michael
- ➔ Pointe Noire (Congo), Charmand
- ➔ Rwanda, Leonard
- ➔ Sénégal, Oumy
- ➔ Sierra Leone, James
- ➔ Tchad, Seid
- ➔ Tunisie, Moadh
- ➔ Yaoundé (Cameroun), Pascale
- ➔ Zambia, Chewe
- ➔ Zimbabwe/South Africa, Fanuel
- ➔ Diffa (Niger), Omar
- ➔ Dossa (Niger), Hama



# Dossier du mois



## ÉTAT DES AIRES PROTÉGÉES ET DE CONSERVATION D'AFRIQUE ORIENTALE ET AUSTRALE

État des aires protégées et de conservation d'Afrique orientale et australe est le premier rapport regroupant des informations sur les aires protégées et de conservation dans l'ensemble de la région d'Afrique de l'Est et du Sud. La région d'Afrique orientale et australe couvre 24 pays, de l'Afrique du Sud, au sud, au Soudan, au nord, ainsi que quatre des six nations insulaires de l'océan Indien occidental. La région est culturellement diverse et extrêmement riche en biodiversité, avec une abondance de vie sauvage spectaculaire et de nombreuses espèces endémiques de flore et de faune. Des efforts considérables sont déployés pour préserver la biodiversité de la région, mais des populations humaines grandissantes, des conflits liés à l'utilisation des terres, la surexploitation des ressources, des activités récréatives non durables, la déforestation et le commerce illégal menacent les aires protégées, les espèces et les écosystèmes.

➔ [Lire le document entier ici.](#)

### Introduction

La région de l'Afrique orientale et australe est l'une des zones les plus riches en biodiversité du monde, abritant un certain nombre d'aires protégées et de conservation gérées par un large éventail de parties prenantes, gouvernements, organisations non-gouvernementales (ONG), communautés locales, secteur privé et autres partenariats entre ces différentes entités. La région connaît des niveaux élevés de pauvreté et de chômage et, pour cette raison, les gouvernements ont tendance à se concentrer sur le développement socioéconomique, l'emploi et la réduction de la pauvreté. En particulier, l'accent mis sur le secteur agricole et minier, ainsi que les grands développements infrastructurels, peuvent entraîner des conflits d'utilisation des terres et de faibles investissements et financements dans les aires protégées et de conservation.

Cependant, des écosystèmes sains peuvent réduire la vulnérabilité socioéconomique en favorisant le bien-être, et les connaissances environnementales détenues par les populations autochtones peuvent conduire à la découverte de nouvelles espèces et populations et peuvent améliorer notre compréhension de l'état et des tendances concernant les espèces et les écosystèmes, en particulier ceux contribuant aux moyens de subsistance et au bien-être des

populations humaines. L'efficacité des aires protégées est faible dans de nombreuses parties de la région en raison d'une combinaison de facteurs, tels que les changements climatiques, la surexploitation (braconnage de viande de brousse, exploitation forestière, élevage), les conflits civils, l'empiétement des populations locales pour maintenir leurs moyens de subsistance, et l'insuffisance de la conception, du financement et de l'administration des parcs (EC, 2015).

La biodiversité d'eau douce en Afrique est soumise à de fortes pressions, la majorité des espèces menacées se trouvant dans des zones à fort développement et à forte demande en ressources en eau, telles que le sud et l'est de l'Afrique du Sud et les grands lacs d'Afrique de l'Est. Une grande partie de la biodiversité marine et côtière africaine est également menacée. Le large plateau continental situé le long de la côte nord-ouest de l'Afrique, les forêts de mangroves d'Afrique de l'ouest et de l'est, ainsi que les îles adjacentes, fournissent des habitats diversifiés qui abritent des niveaux élevés de biodiversité d'espèces de poissons et d'invertébrés. La biodiversité terrestre est également menacée par l'exploitation minière, le braconnage, le commerce illégal d'espèces sauvages, la perte d'habitats, la végétation exotique et l'augmentation des populations humaines et des conflits relatifs à l'utilisation des terres qui

en résultent, entre autres (EC, 2015).

Dans cette perspective, il est important de comprendre l'état des aires protégées et de conservation dans la région, afin de disposer d'une base de référence sur laquelle les progrès vers les objectifs de conservation auxquels les gouvernements se sont engagés pourront être mesurés.

Ce rapport couvre les pays d'Afrique orientale et australe suivants : Afrique du Sud, Angola, Botswana, Comores, Djibouti, Érythrée, Eswatini, Éthiopie, Kenya, Lesotho, Madagascar, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, Ouganda, Rwanda, Seychelles, Somalie, Soudan du Sud, Soudan, Tanzanie, Zambie et Zimbabwe (voir la Figure 1.1).

Figure 1.1 : Carte des pays inclus dans le présent rapport



### 3. Vue d'ensemble de la région

Cette section fournit le contexte de ce rapport et un aperçu de l'état des aires protégées et de conservation dans la région de l'Afrique orientale et australe dans son ensemble. Lorsque des données étaient disponibles, des analyses complètes ont été entreprises. La section présente des informations concernant les institutions créées pour répondre aux besoins et priorités spécifiques des sous-régions, y compris les politiques régionales et instruments juridiques. Les approches novatrices guidant et démontrant des résultats positifs sont mises en évidence et recommandées.

La région de l'Afrique orientale et australe couvre 24 pays, y compris les îles de l'océan Indien occidental. Elle abrite quatre communautés économiques régionales : la Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC, selon ses sigles en anglais), la Commission de l'océan Indien (COI), l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD, selon

ses sigles en anglais) et la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC, selon ses sigles en anglais). La région de l'Afrique orientale et australe est vaste, couvrant environ 16 millions de km<sup>2</sup>, soit environ la moitié du continent africain. C'est une région géographiquement diverse, qui s'étend de la mer Rouge, au nord, jusqu'au Cap de Bonne-Espérance, au sud, et inclut les îles de l'océan Indien occidental. La région comprend de nombreux biomes différents, y compris des savanes, des prairies, des zones arides et désertiques, des forêts tropicales et subtropicales sèches et humides, des zones humides et le biome unique des fynbos d'Afrique du Sud.

Les différences sous-régionales ont des implications sur la gestion et la gouvernance des aires protégées et de conservation. Il existe une diversité de besoins et de priorités de développement entre les pays, y compris pour une conservation durable, comme la révision de la législation et des politiques pour permettre une conservation plus inclusive. Dans les zones encore en conflit, comme au Soudan du Sud et en Somalie, il sera peut-être nécessaire de mettre l'accent sur l'application de la loi, ce qui aura une incidence sur les priorités et les budgets de gestion. Les pays se trouvent également à des stades très différents en matière de conservation durable, l'Afrique du Sud, le Botswana, le Kenya, la Namibie, le Rwanda, la Tanzanie et l'Ouganda disposant de politiques et processus plus avancés en matière de gestion et de gouvernance, tandis que l'Érythrée, la Somalie, le Soudan du Sud et le Soudan n'en sont encore qu'aux premiers stades d'élaboration des politiques, de création de zones de conservation et de politiques de gouvernance.

Les îles de l'océan Indien occidental présentent des opportunités et des défis uniques. En 2019, la population de l'Afrique a atteint 1,32 milliard (Worldometer, s.d.), soit 16,7% de la population mondiale, avec une densité de population de 44 personnes par km<sup>2</sup> à l'échelle du continent. La même année, la population de l'Afrique orientale et australe était de 512 millions d'habitants, soit 6,6% de la population mondiale, avec une densité de population de 32 personnes par km<sup>2</sup>. Ce chiffre varie considérablement d'une région à l'autre, la

Namibie ayant l'une des densités de population les plus faibles (trois personnes par km<sup>2</sup>) et le Rwanda l'une des plus élevées (512 personnes par km<sup>2</sup>). Les estimations

démographiques suggèrent que la croissance restera forte dans les décennies à venir, de sorte qu'en 2050, une personne sur quatre dans le monde sera Africaine. Une forte croissance démographique présente des défis devant être gérés efficacement (IPBES, 2018), en plus de niveaux élevés de pauvreté et de chômage. Un certain nombre de menaces régionales pour la conservation sont directement liées à la croissance démographique et à la concurrence pour les terres (EC, 2015; IPBES, 2018).

### 3.1 Afrique de l'Est

La région de l'Afrique de l'Est abrite les points les plus élevés et les plus bas du continent et comprend une gamme d'habitats allant de forêts tropicales et de récifs côtiers aux déserts. Ses caractéristiques uniques incluent la faune et la flore montagnardes des hauts plateaux éthiopiens, dont le loup d'Abyssinie endémique et menacé (*Canis simensis*), les montagnes tropicales enneigées du Rwenzori et du Kilimandjaro, les escarpements boisés de la vallée du Rift Albertine, les grands lacs d'Afrique, la singulière Corne de l'Afrique, les plus grandes migrations de faune des savanes et les importantes forêts reliques des côtes est-africaines. La région abrite également certaines des aires protégées les plus célèbres du continent, notamment la Réserve nationale du Masai Mara et le Parc national du Serengeti. Elle abrite les chimpanzés (*Pan troglodytes*) et la plus grande population de lions (*Panthera leo*) au monde (en Tanzanie).

Le lac Tanganyika est le plus long lac d'eau douce du monde et abrite 250 espèces différentes de poissons cichlidés, dont 98% sont endémiques. Le lac Victoria présente moins d'endémisme, mais constitue un réservoir de pêche important pour les populations locales de trois pays.

Comme dans d'autres régions tropicales, l'étendue des forêts tropicales de plaine et de montagne et des forêts sèches a diminué en Afrique de l'Est. Dans les forêts côtières de la région, cette perte est principalement due à la conversion des forêts en terres agricoles, principalement par la culture itinérante. En Tanzanie, par exemple, le couvert forestier côtier a diminué de plus d'un tiers, passant de 420 765 hectares en 1990 à 358 333 hectares en 2000 et à 273 709 hectares en 2007. Cependant, le taux de déforestation est plus faible dans les réserves tanzaniennes : 0,2% et 0,4% par an entre 1990 et 2000 et entre 2000 et 2007 respectivement, contre 1,3% et 0,6% par an en dehors des réserves au cours des mêmes périodes (Burguess et al.,

2017; Godoy et al., 2012).

### 3.2 Madagascar et îles occidentales de l'océan Indien

L'île de Madagascar possède une grande richesse d'espèces et des niveaux extraordinaires d'endémisme, particulièrement chez les lémuriers, les tenrecs et les caméléons. Il existe plus d'espèces végétales à Madagascar que dans tout le bassin du Congo. Les forêts du nord et de l'est sont humides, celles de l'ouest et du sud se faisant progressivement plus arides. L'île constitue une région d'une importance disproportionnée pour la conservation, avec des niveaux élevés d'endémisme et une forte proportion d'espèces menacées. Les petites îles des Comores, de Maurice et des Seychelles sont également d'une importance exceptionnelle pour la conservation. Elles font partie du hotspot de biodiversité des îles de Madagascar et de l'océan Indien, et abritent de nombreuses espèces et écosystèmes endémiques et menacés, tels que le zostérops des Seychelles (*Zosterops modestus*).

Les forêts tropicales de l'est malgache ont diminué de 1,69% par an de 1990 à 2000 et de 1,08% de 2000 à 2010 (Mayaux et al., 2013), et on estime que 97% des forêts occidentales sèches malgaches ont été détruites depuis l'arrivée de l'homme sur l'île (WWF, 2017), avec un taux de déforestation annuel de 0,75% de 1990 à 2000 (Gorenflo et al., 2011).

### 3.3 Afrique australe

Les 10 pays d'Afrique australe constituent la sous-région la plus riche et la plus développée de l'Afrique subsaharienne, bien que de façon inégale. Ils présentent également une grande diversité d'espèces et d'habitats.

Les merveilles naturelles de l'Afrique australe comprennent les grands marais salants d'Étosha, les chutes Victoria et le fleuve Zambèze, ainsi que l'unique delta intérieur de l'Okavango. Les déserts du Kalahari et du Namib sont tous deux de grands déserts, le Namib étant considéré comme le plus ancien désert du monde.

Le désert du Karoo, en Afrique du Sud, présente la flore la plus riche du monde en ce qui concerne les plantes succulentes, et les arbustes de Fynbos représente un élément majeur de la région floristique du Cap, en Afrique du Sud, qui constitue l'un des six règnes floraux reconnus du monde, avec plus de 9 000 espèces de plantes vasculaires

dont 69% sont endémiques. La côte orientale de l'Afrique australe, sous le Grand Escarpement, est un autre centre important d'endémisme végétal.

Le lac Malawi / Niassa / Nyasa, long de 570 km, est le lac le plus au sud de la vallée du Rift, et contient plus d'espèces de poissons que tout autre lac sur Terre, dont plus de 1 000 espèces endémiques de poissons cichlidés et de nombreux mollusques endémiques.

L'Afrique australe abrite plus d'éléphants et de rhinocéros que le reste du continent, ainsi que certaines des plus anciennes et des plus grandes réserves et parcs d'Afrique. Les pays d'Afrique australe possèdent une longue histoire de conservation de la faune et de gestion du gibier, et ont été pionniers en matière d'utilisation communautaire des ressources naturelles, de conservation transfrontalière et autres approches de conservation innovantes.

Le premier Parc de la paix a vu le jour en Afrique australe en 1990, et l'Aire de conservation transfrontalière de Lubombo, créée en 2000, a été la première aire de conservation transfrontalière (ACT) marine en Afrique (voir la Section 4.5 pour plus d'informations sur les ACT).

## Recommandations

Les aires protégées continueront d'être un élément essentiel des efforts mondiaux de conservation de la biodiversité dans l'ère post-2020, protégeant la précieuse biodiversité, maintenant les processus naturels au sein des paysages et fournissant des habitats et des refuges clés pour les espèces dans une ère de changements rapides et sans précédent (Ceballos et al., 2015). Les aires protégées offrent également des avantages de subsistance aux populations, de l'eau potable à la sécurité alimentaire, en plus d'une myriade d'autres avantages culturels, spirituels et socioéconomiques, mais les mesures de conservation peuvent également avoir des impacts sociaux négatifs.

Des défis menacent l'existence et l'efficacité des aires protégées, alors que la biodiversité mondiale continue de se détériorer (Secrétariat de la CDB, 2014; Thomas et Gillingham, 2015). Compte tenu des principaux problèmes liés aux changements climatiques et à la perte de biodiversité, un système élargi et efficacement géré d'aires protégées et autres aires de conservation est non seulement de plus en plus vital, mais nécessite également un niveau plus élevé

d'investissements bien ciblés et coordonnés.

La liste suivante de recommandations constitue une priorité pour les autorités chargées des aires protégées, les donateurs, les ONG et les partenaires de toute l'Afrique orientale et australe, afin d'atteindre les Objectifs mondiaux et de veiller à ce que les aires protégées puissent à la fois conserver la biodiversité et contribuer à l'amélioration des moyens de subsistance dans toute la région.

Le plan de travail de BIOPAMA, élaboré à l'issue de consultations nationales et régionales et d'une évaluation des besoins nationaux et régionaux, s'aligne sur les recommandations énoncées ci-après. Il comprend le renforcement des capacités et autres activités liées à chacune des recommandations, afin d'appuyer une amélioration de l'efficacité de la gestion, de la gouvernance et de l'équité.

## 12.1 Accroître le financement durable et le soutien politique aux aires protégées et de conservation

Un financement adéquat et durable est essentiel pour la gestion des aires protégées et de conservation. Alors que la région est actuellement loin d'atteindre cet objectif, il existe de nouveaux mécanismes passionnants pour le financement innovant des aires protégées, et de plus amples travaux sont nécessaires pour tester et intensifier ces approches dans divers contextes, dans toute l'Afrique orientale et australe. En outre, des travaux supplémentaires sont nécessaires pour démontrer l'importance des aires protégées et de conservation dans la fourniture de services écosystémiques et le soutien aux moyens de subsistance ruraux. Cela peut contribuer à accroître la volonté politique et les engagements des gouvernements et, espérons-le, conduire à une augmentation des allocations budgétaires au secteur de la conservation, nécessaires pour assurer un soutien durable et à long terme à ces réseaux.

L'importance de l'économie de la faune sauvage et le rôle important de la conservation de la biodiversité sont de plus en plus reconnus par les parties prenantes comme l'une des clés du développement durable dans la région.

## 12.2 Renforcer les capacités de gestion des aires protégées et de conservation

Le renforcement des capacités dans l'ensemble du secteur de la gestion des aires protégées et de la conservation de la biodiversité est un besoin urgent dans toute la région. Cela inclut le soutien au personnel de première ligne, tel que les rangers, mais s'étend également au personnel de « bureau » ainsi qu'aux organisations de soutien communautaires, aux ONG et aux donateurs. Le renforcement des capacités des cadres intermédiaires du secteur est également essentiel, car bon nombre d'entre eux quittent leurs postes sur le terrain et n'ont pas les compétences administratives, financières et de négociation nécessaires pour réussir dans leur nouveau poste de cadres intermédiaires des aires protégées et de conservation. Le renforcement des capacités est nécessaire, non seulement dans la gestion traditionnelle des aires protégées et la lutte contre le braconnage, mais également dans les technologies de la conservation, l'engagement communautaire, les marchés et les entreprises, les financements innovants (par exemple les marchés du carbone) et les partenariats, y compris les partenariats public-privé.

## 12.3 Diversifier la gouvernance des aires protégées et reconnaître les initiatives efficaces de gouvernance à l'échelle locale et communautaire et de cogestion

L'Afrique orientale et australe présente une grande diversité de modèles de gouvernance pour la protection et la conservation de la biodiversité. Un soutien continu et des environnements politiques plus favorables renforceront ce secteur en pleine croissance. L'identification d'AMCE est essentielle pour comprendre et maximiser l'éventail complet des opportunités d'innovation en matière de conservation de la biodiversité dans la région. L'établissement de partenariats de gestion collaborative avec des organisations non gouvernementales peut constituer un mécanisme important pour surmonter ces défis, et son importance a augmenté dans l'ensemble des aires protégées d'Afrique orientale et australe. Les partenariats public-privé représentent une occasion importante d'accroître le financement et d'améliorer la gestion des aires protégées dans la région. Des politiques, des structures et du personnel doivent

être en place pour faciliter et superviser ces arrangements novateurs.

## 12.4 Comblent les lacunes dans la couverture des écosystèmes marins et terrestres dans les aires protégées et de conservation

Les outils technologiques disponibles pour analyser la connectivité et la représentativité des aires protégées et de conservation augmentent et continueront d'augmenter. Il est nécessaire d'utiliser ces outils pour identifier les lacunes critiques dans la couverture, ce qui permettra, dans un premier temps, au processus d'assurer leur protection, et permettra aux parties prenantes de se concentrer davantage sur une approche paysagère, plutôt que sur la conservation de sites isolées. Les avantages d'une conservation à l'échelle des paysages sont de plus en plus évidents, et les analyses des chevauchements entre espèces importantes (de la faune et de la flore) et sites de conservation doivent constituer un domaine d'intervention clé pour les décideurs et les planificateurs de l'utilisation des terres.

## 12.5 Renforcer la collaboration transfrontalière et sectorielle pour faire face aux menaces existantes et émergentes

En ces temps de changements climatiques drastiques, d'accélération de la perte de biodiversité, d'augmentation du commerce illégal d'espèces sauvages et de changements démographiques rapides, l'Afrique orientale et australe est confrontée à un défi monumental dans sa quête de maintenir un réseau d'aires protégées robuste et connecté. Le « statu quo » ne s'est pas révélé efficace, et il est nécessaire de renforcer la collaboration transfrontalière et sectorielle pour faire face aux menaces émergentes, grâce à un recours accru aux mécanismes de partage de l'information. Le Centre régional de ressources de BIOPAMA constitue une plateforme importante pour le partage d'informations et l'échange de connaissances.

## 12.6 Améliorer la conservation transfrontière

L'Afrique orientale et australe abrite 30 aires de conservation transfrontières établies et potentielles. Ces sites ont le potentiel de soutenir une action à des échelles



écologiquement et économiquement significatives, et présentent un intérêt pour les bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux. La SADC a mis en place un programme d'ACT robuste, susceptible de servir de modèle utile pour l'Afrique de l'Est dans ses efforts pour améliorer la conservation transfrontière dans la sous-région. Un certain nombre d'aires de conservation importantes en Afrique de l'Est sont transfrontalières, et une collaboration accrue dans la conservation de ces sites est nécessaire. En outre, les aires marines et côtières de conservation sont généralement sous-représentées en matière d'ACT.

## 12.7 Améliorer la couverture des évaluations de l'efficacité de la gestion, de la gouvernance et de l'équité

À l'heure actuelle, seulement 13% des aires protégées de la région ont fait l'objet d'au moins une évaluation de l'efficacité de la gestion, et une proportion beaucoup plus faible a évalué la gouvernance et l'équité. En outre, aucune analyse régionale récente des résultats de ces évaluations n'a été effectuée. L'Objectif d'Aichi 11 indique clairement que le but est d'arriver à des aires protégées gérées de manière efficace et équitable. En l'absence de données, il est impossible de savoir dans quelle mesure la région progresse vers cet objectif important. L'amélioration de la capacité d'entreprendre des évaluations de l'efficacité de la gestion, de la gouvernance et de l'équité à l'échelle locale et nationale est donc une priorité. Dans le même temps, il est également important de sensibiliser et de multiplier les conseils sur la façon de partager les rapports disponibles avec les plateformes mondiales permettant de suivre la

réalisation des objectifs. Celles-ci sont importantes pour assurer la durabilité et renforcer l'institutionnalisation des évaluations. Une analyse approfondie des résultats des évaluations récentes effectuées dans la région d'Afrique orientale et australe est nécessaire pour aider à dresser un tableau régional de l'état de l'efficacité de la gestion et de la gouvernance équitable, ainsi que pour guider les interventions futures.

## 12.8 Améliorer la fréquence et l'exhaustivité des rapports à la Base de données mondiale des aires protégées

La région d'Afrique orientale et australe a presque atteint l'Objectif d'Aichi 11 pour les aires protégées terrestres, avec près de 17% de sa superficie terrestre couverte par des aires protégées. En ce qui concerne la protection marine et côtière, la région a atteint un peu plus de la moitié de l'objectif de 10%, avec 5,6% de sa zone côtière et marine sous protection. Avec l'élargissement de l'objectif permettant d'inclure les AMCE, les pays sont encouragés à signaler toutes leurs aires protégées et de conservation à la BDMAP. Étant donné la forte proportion de catégories de gestion et types de gouvernance de l'UICN « non déclarés », les pays sont encouragés à clarifier les catégories des aires protégées et de conservation existantes. Les données de la BDMAP sont utilisées pour établir et mesurer de nombreux objectifs mondiaux et régionaux. Il est donc crucial que les pays veillent à ce que les données les concernant soient à jour et exactes. • [Lire le dossier complet ici](#).



# DU & jobs

#UNIVERSITÉSENGHOR  
université internationale de langue française  
au service du développement africain



## DIPLÔME UNIVERSITAIRE : 18ÈME ÉDITION

Le 25 octobre dernier, le 18ème Diplôme Universitaire (DU), organisé par le Papaco, l'Université Senghor d'Alexandrie et le PACO (programme régional de l'UICN en Afrique de l'Ouest et du Centre) a débuté à Ouagadougou, sur financement du projet PAPBIO (Union Européenne). Il accueille, pour 7 semaines, 17 étudiants issus de cinq pays de la région. Cette édition est un peu spéciale puisqu'elle se spécialise sur la criminalité environnementale : ainsi trois semaines seront spécifiquement dédiées à ce sujet très important pour les aires protégées, notamment sahéliennes, incluant une semaine de travail sur le terrain. Ce DU se terminera le 12 décembre et devrait être suivi par le DU 19 en mars ou avril 2022 ; inscriptions ouvertes à partir de décembre.



## OFFRES D'EMPLOI



### Expert en planification spatiale transfrontalière

Où ? Bamingui-Bangoran, Centrafrique ; Manovo-Gounda-St. Floris, Centrafrique ; Aouk, Tchad

**Date limite de candidatures :**  
novembre 2021

>> [Cliquez ici pour accéder à l'offre](#) <<

### Chargé de logistique

Où ? Garoua, Cameroun

**Date limite de candidatures :**  
novembre 2021

>> [Cliquez ici pour accéder à l'offre](#) <<

## CONTACTS - PAPACO

[geoffroy.mauvais@iucn.org](mailto:geoffroy.mauvais@iucn.org) // Programme Aires Protégées d'Afrique & Conservation - PAPACO  
[beatrice.chataigner@iucn.org](mailto:beatrice.chataigner@iucn.org) // Chargée de programme PAPACO - Liste Verte  
[marion.langrand@papaco.org](mailto:marion.langrand@papaco.org) // Chargée de programme PAPACO - MOOC  
[youssof.diedhiou@iucn.org](mailto:youssof.diedhiou@iucn.org) // Chargé de programme PAPACO - Liste Verte et Patrimoine Mondial  
[madeleine.coetzer@iucn.org](mailto:madeleine.coetzer@iucn.org) // Chargée de programme PAPACO - Communication